



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2853
07 avril 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Contre le projet Borne-Macron

poursuivre la mobilisation!



Le 28 mars à Paris.

Allemagne
**Une grève
réussie**

Page 9

Congrès CGT
**Luttes de clans
au sommet**

Page 13

ChatGPT
**Pas le plus
menteur**

Page 16

Retraites

- Darmanin parle de l'ultra-gauche pour draguer à droite 3
- Diversion gouvernementale 3
- Manifester, un droit qui s'impose! 3

Leur société

- Protectionnisme: vert pour les capitalistes, saignant pour les travailleurs 4
- Budget militaire: la poule aux œufs empoisonnés 4
- Eau: plus rare et bientôt plus chère 5
- Mégabassines: l'État au service des gros agriculteurs 5
- FNSEA: les têtes changent, les intérêts capitalistes demeurent 5
- Fin de vie: selon que vous serez puissant ou misérable 6
- Hôpitaux publics: l'impasse de l'intérêt 6
- Diesel: 100% profits, 100% poison 6
- Salaires: les augmenter, une question vitale 7
- Chère électricité 7
- Voler pour survivre 7
- Immigration: une réalité bien loin des fantasmes 7
- Poison d'avril 7
- Bourses étudiantes: du bruit pour rien 11
- Sorbonne Nouvelle: les lock-out, ça suffit! 11
- Lycée Jean Moulin - Torcy: vraie chute de faux plafond 11
- Les faiseurs de fake news 11

Dans le monde

- Ukraine: l'histoire de la famine réécrite 8
- Allemagne: « Mégagrève » pour les salaires 9
- Pétrole: baisse ou hausse, il faudra payer 9
- Grande-Bretagne: les retraites dans le viseur 10
- Macron en Chine: la tension monte, les affaires continuent 10
- Mexique: 39 migrants tués dans un incendie 10
- Intelligence artificielle: ChatGPT n'est pas le plus menteur 16

Dans les entreprises

- La Poste - Grenoble 12
- Safran Électronique Défense Montluçon 12
- Locataires à Maisons-Alfort 12
- Congrès de la CGT: lutte de clans au sommet 13
- Monoprix: justice de classe 13
- Agglo Lannion 14
- RATP et JO 14
- Buitoni - Caudry 14
- SNCF - Nantes 15
- Poudrerie Herakles 15

Agenda

- CLT 3
- Fête de Lutte ouvrière 16

Ce n'est pas à Matignon que l'on obtiendra satisfaction! Continuons d'être des millions en grève et dans la rue!

La Première ministre, Élisabeth Borne, avait prévu de recevoir l'intersyndicale le 5 avril. Celle-ci est venue au complet bien que Borne ait déjà dit et redit qu'elle a entériné le recul de l'âge de la retraite à 64 ans.

L'entrevue n'aura donc duré qu'une heure, les dirigeants syndicaux ayant continué à dire, et c'est heureux, qu'ils font du retrait de cette réforme des retraites un préalable à toute discussion.

Mais à quoi servait donc de se rendre à cette entrevue, sinon de la part des dirigeants syndicaux, à se montrer envers et contre tout prêts au dialogue avec le gouvernement? Laurent Berger de la CGDT, qui revendique à cor et à cri son rôle constructif et sa volonté de négocier, est sans doute pressé d'en finir et de reprendre sa place d'interlocuteur privilégié du pouvoir. Mais cette pression existe pour toutes les confédérations. Y compris à la CGT, à FO et à Solidaires, où les cadres permanents passent, de fait, bien plus de temps à discuter avec les représentants patronaux ou gouvernementaux qu'à aider les travailleurs à s'organiser et à se battre dans les entreprises.

Il n'y a rien de bon à attendre de ce prétendu dialogue social dont le gouvernement, mais aussi les dirigeants syndicaux, entretiennent la fiction. Tout comme il ne faut pas attendre les bras croisés le verdict du Conseil constitutionnel. Cette institution, composée de serviteurs patentés de la bourgeoisie, peut, en théorie, censurer tout ou une partie de cette loi avec des arguments juridiques. Mais elle ne s'y résoudra qu'en sentant l'opposition et la pression du monde du travail.

Depuis deux mois et demi, c'est la mobilisation de millions de travailleuses et de travailleurs qui compte. Des millions de femmes et d'hommes, ouvriers, aides à domicile, agents de service, éboueurs, employés ont pris la parole pour dire « ça suffit ». C'est cette parole-là qui pèse sur le gouvernement, sur toute la vie politique, et pousse les chefs de l'intersyndicale au bras de fer avec le gouvernement.

La pénibilité, les problèmes de santé, les difficultés des horaires décalés, les salaires qui ne suivent pas les prix, le mépris envers les travailleurs ne sont plus des objets de discussion entre agents des cabinets ministériels et experts syndicaux. Ce sont des sources de colère et de revendications criées dans les rues du pays par les premiers concernés.

Personne ne connaît mieux que les travailleurs, les problèmes rencontrés sur une ligne de production, sur un chantier, dans un service hospitalier ou administratif, où les moyens manquent pour faire le travail comme il faudrait. Personne ne sait mieux que le monde ouvrier ce que cela signifie de ne plus rien avoir sur son compte le 10 du mois et de devoir choisir entre remplir son chariot et se chauffer. Alors, c'est à eux que revient d'exprimer leurs revendications.

Il faut aller jusqu'au bout du combat commencé. Macron ne veut pas céder? Eh bien les travailleurs non plus. Ils n'ont aucune raison d'accepter une telle injustice.

En temps normal, nous sommes rivés à notre machine, à notre poste de travail ou à notre bureau. La dureté du travail et la pression des chefs nous empêchent souvent d'échanger avec nos camarades de travail et de nous connaître vraiment. Eh bien, ce mouvement est l'occasion de discuter et de faire connaissance! C'est l'occasion d'échapper, ne serait-ce qu'une journée,



à l'exploitation et à la domination patronale. Il donne la possibilité de s'en libérer et de crier ce qu'on a sur le cœur, il faut en profiter.

Par la grève, les éboueurs ont rappelé que les ordures ne se ramassent pas toutes seules, les travailleurs des raffineries

ont montré que les cuves des stations-services ne sont pas approvisionnées par le Saint-Esprit, les cheminots que les trains ne roulent pas sans aiguilleurs, contrôleurs, conducteurs ou agents de maintenance... Nombre de travailleurs ont repris conscience de leur rôle indispensable pour toute la société et de la force collective qu'ils représentent.

Car tout le monde l'a compris: si nous ressentons tous une pénibilité au travail, c'est que, oui, se faire exploiter est pénible pour tout le monde, quel que soit le métier, et que l'on travaille dans le public ou le privé!

Conscients de leur unité, conscients de leur force numérique et politique, les travailleurs doivent continuer à se mobiliser et ne doivent laisser personne parler à leur place! Macron est fatigué de ce bras de fer, montrons-lui que le monde du travail a de la réserve. Et que, si les travailleurs font preuve d'abnégation et de courage pour faire tourner toute la société, ils en ont aussi pour se battre et se faire respecter!

Nathalie Arthaud

Darmanin parle d'ultragauche pour draguer à droite

Dans un interview au JDD du 2 avril, Gérald Darmanin s'en est pris à ce qu'il nomme l'ultragauche. Il a confirmé la demande de dissolution de deux groupes écologistes, promis qu'en France il n'y aura plus aucune ZAD et dénoncé le « terrorisme intellectuel » d'une partie de la gauche parlementaire. Rien de moins !

Diverses organisations, dont la Ligue des droits de l'homme, ayant dénoncé les moyens quasi militaires utilisés contre les opposants à la mégabassine de Sainte-Soline, et le gouvernement étant toujours confronté à la contestation de sa réforme des retraites, le ministre de l'Intérieur voudrait ouvrir un contre-feu et se poser en gardien de l'ordre.

L'ultragauche dont parle Darmanin n'existe que dans

sa tête. Il dénonce 2 200 militants radicaux fichés S par ses services. Mais, comme l'ont écrit les parents de Serge D., entre la vie et la mort après avoir reçu une grenade dans la tête, « des milliers de militants dans la France d'aujourd'hui sont fichés S ». Il suffit pour cela « de se battre contre l'ordre établi », d'avoir été arrêté lors des manifestations des gilets jaunes, voire d'avoir brûlé des poubelles lors des manifestations interdites

après le recours au 49-3.

En prétendant interdire les ZAD (Zones à défendre), Darmanin se pose en rempart de la propriété privée et veut criminaliser ceux qui s'opposent à la construction de tel ou tel projet, barrage, autoroute ou stockage de déchets radioactifs. Les Soulèvements de la terre, menacés de dissolution, sont un regroupement de collectifs qui luttent contre l'accaparement des terres agricoles pour la construction d'infrastructures ou de projets industriels. Le gouvernement est à plat ventre devant les planteurs ou les industriels empoisonneurs au chlordécone ou aux perfluorés, mais il réprime ceux qui protestent.

Les lois répressives successives votées depuis quinze ans, dont la loi contre le séparatisme, donnent des outils juridiques au pouvoir pour réprimer et dissoudre de telles organisations. Ces lois, qui visent aujourd'hui des militants écologistes, pourront être appliquées contre tous les militants politiques et syndicaux ou même des travailleurs en lutte.

En traitant de « terroristes intellectuels » tous ceux qui dénoncent les violences policières et cette criminalisation de l'action militante, y compris certains députés de la Nupes, Darmanin prend une posture. Il s'adresse à tous les possédants, agriculteurs,

commerçants, petits et moyens patrons, inquiets pour leurs affaires. Il fait des œillades aux électeurs de droite et d'extrême droite, partisans de l'ordre et soutiens indéfectible de la police. Il cherche à rassembler ce camp réactionnaire derrière un Macron sans majorité.

À l'inverse, Darmanin pourrait dresser contre lui, bien au-delà des militants écologistes radicaux, tous ceux, dans la jeunesse et surtout parmi les travailleurs, qui refusent de subir des attaques contre leurs conditions d'existence et découvrent le véritable rôle de l'État et de sa police.

Xavier Lachau



Intervention de la police à Sainte-Soline.

Diversions gouvernementales

Le gouvernement aura beaucoup fait pour faire passer son attaque contre les retraites : rafale de mensonges, avalanche de procédures parlementaires, mépris des oppositions et matraquage de manifestants.

Rien n'a fonctionné, l'écrasante majorité des travailleurs continue de la rejeter. Macron et ses ministres tentent donc, en attendant la décision du Conseil constitutionnel, une nouvelle tactique, la diversion. Il s'agit désormais de parler et de faire parler d'autre chose, sous-entendant ainsi que l'affaire est close. Dans un genre classique, Borne a invité les représentants des partis et des syndicats à des rencontres dont l'ordre du jour est : tout ce que vous voulez, sauf le départ en retraite à 64 ans. Darmanin,

dans le rôle convenu du premier flic de France, s'est lancé dans des délires sur l'ultragauche et des rodomontades gendarmesques. D'autres ont préféré un style plus léger, moins conventionnel. Dussopt, le ministre du Travail, a par exemple renseigné le public, qui n'en demandait pas tant, sur son orientation sexuelle. Marlène Schiappa, secrétaire d'État à la Solidarité, a quant à elle donné une interview et des photos, fort chastes il faut le reconnaître, à *Playboy*. Il ne faut pas accabler ces seconds couteaux froufrouants, car

l'exemple vient d'en haut. Le président de la République lui-même avait donné le ton en confiant à *Pif gadget* son amour des haricots sauteurs mexicains, qui ont fait la réputation de ce magazine.

Enfin, Macron a reçu opportunément le rapport de la convention citoyenne sur la fin de vie, saisissant l'occasion de parler de modèle français en la matière et de montrer une fois de plus sa capacité à faire de la mousse avec de l'air. Mais ce qui peut réussir pour monter une chantilly est indécemment dans certains cas et inopérant pour distraire les travailleurs des vrais problèmes, les retraites, les salaires, le bras de fer engagé avec ce gouvernement.

Paul Galois

Manifester, un droit qui s'impose !

Le 31 mars, des avocats parisiens ont déposé une plainte pour dénoncer les arrestations arbitraires dans les rues de la capitale depuis le recours du gouvernement au 49.3.

L'objectif du groupe d'avocats est « de mettre fin à la pratique consistant à interpeller à tort et à travers pour empêcher les gens de manifester ». Huit cent quatre-vingts manifestants ont été mis en garde à vue à l'occasion des manifestations dites sauvages, et la grande majorité relâchée sans poursuites, mais après avoir souvent dû donner leurs empreintes et leur ADN. « Être dans une manifestation non déclarée est un délit, [qui] mérite une interpellation », s'est justifié Darmanin le 21 mars. Sauf que c'est faux : personne ne peut se faire interpellé ou verbaliser uniquement

pour avoir participé à une manifestation non déclarée.

Suite à un recours de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat de la magistrature, un tribunal administratif a d'ailleurs suspendu, lundi 3 avril, l'arrêté de la préfecture de Paris qui interdisait les manifestations non déclarées dans la plupart des rues de la capitale.

L'attitude de la police et de Darmanin vise à intimider les manifestants. En continuant de descendre dans la rue, ceux-ci donnent la meilleure réponse au pouvoir et à ses manifestations... d'autoritarisme.

Boris Savin

Cercle Léon Trotsky

Le mouvement ouvrier face aux deux guerres mondiales

Samedi 15 avril à 15 heures
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Protectionnisme : vert pour les capitalistes, saignant pour les travailleurs

Sous prétexte de relocaliser l'industrie tout en la verdissant, Bruno Le Maire a présenté le 3 avril à Bercy son plan « industrie verte ». Son objectif : inciter les capitalistes à installer leurs usines en France en les arrosant d'argent public.

À l'été 2022, le président américain Joe Biden a signé l'Inflation Reduction Act (IRA), un programme à plusieurs centaines de milliards de dollars qui promet subventions et exonérations fiscales à tous les industriels, américains ou non, qui installent leurs usines aux États-Unis. Ce plan, emballé comme il se doit dans des considérations sur l'urgence de la transition écologiste, a des effets déjà visibles : plusieurs groupes européens, dans la chimie, l'industrie automobile, la fabrication de

batteries, ont programmé la délocalisation d'une partie de leurs productions aux États-Unis. Ford a annoncé la suppression de 3 800 emplois en Europe pour les y rapatrier. Le surcoût de l'énergie en Europe a accéléré les transferts.

Face à ces mesures protectionnistes, les États européens tentent de réagir. Comme toujours, chacun défend les intérêts de ses propres capitalistes et rechigne à financer un plan européen global qui pourrait profiter à ses concurrents. Ainsi la première

mesure de l'UE a-t-elle été, fin janvier, d'autoriser les différents États à subventionner leurs industriels. Au diable la concurrence « libre et non faussée » et vive la loi du plus fort ! En parallèle, la présidente de la Commission européenne a annoncé une loi sur l'industrie à zéro émission, c'est-à-dire des subventions aux capitalistes européens. Bien sûr, ces milliards d'euros versés par l'UE seront pris sur d'autres budgets.

Le plan « industrie verte » de Bruno Le Maire est la réponse du gouvernement français à celui de Biden. Si les détails sont encore flous, ce plan sera fait de subventions, d'exonérations fiscales, de facilités



ACTUENVIRONNEMENT

administratives. Il prévoit encore de drainer les livrets d'épargne vers l'industrie dite verte. En fait, il n'y a là rien de nouveau sous le soleil puisque l'industrie française est sous perfusion d'argent public depuis des décennies. « *Le carnet de chèques français ne pourra pas être aussi généreux que l'américain* », se désolait le journal *Les Echos*. La générosité de l'État vis-à-vis de ses capitalistes est proportionnelle au poids de l'impérialisme français.

Pour les travailleurs, l'exacerbation de la concurrence entre l'Europe et l'Amérique et le retour massif du protectionnisme, bien

mal camouflé sous un vernis écologique, signifient des sacrifices. Les aides publiques et les exonérations seront autant d'argent manquant pour les écoles, la santé ou la retraite. Au nom de la relocalisation, les travailleurs seront sommés d'être plus productifs, de travailler plus longtemps. La transition énergétique sert de prétexte à la hausse massive des prix, tandis que la compétitivité exige le gel des salaires. La transition qu'il faut imposer d'urgence, c'est celle du capitalisme vers une gestion collective de la société.

Xavier Lachau

Budget militaire : la poule aux œufs empoisonnés

Mardi 4 avril le Conseil des ministres a adopté la loi de programmation militaire 2024-2030. Elle marque un quasi-doublement des crédits consacrés aux armements et à ceux qui les utilisent.



justifient ces dépenses pharaoniques par la situation géopolitique. La guerre en Ukraine, les menaces russe et chinoise, les nombreux foyers de tension, la défense de la France et de ses intérêts commerciaux et diplomatiques exigeraient une armée puissante. Ce langage est d'ailleurs tenu dans tous les pays, et les budgets militaires y crèvent allègrement les plafonds, de l'Allemagne au Japon, de la Chine à la Finlande. Depuis longtemps déjà cependant l'armée des États-Unis dispose d'une supériorité écrasante à tous points de vue. Son budget annuel dépasse les 800 milliards de dollars, alors que celui de l'armée chinoise n'atteint pas les 250 milliards, tout comme la somme des budgets militaires européens.

Cette envolée généralisée des dépenses d'armement s'accompagne de discours guerriers et de sombres pronostics, acceptés par le monde politique et médiatique officiel dans chaque pays. Ainsi, les députés et sénateurs français

cautionnent la préparation militaire initiée par le gouvernement, son langage et ses dépenses. Certains à gauche se contentent tout au plus de trouver l'augmentation exagérée. Mais aucun ne conteste la nécessité de la défense nationale.

Tous trouvent donc normal que l'armée assure les profits des Dassault, Naval-Group, Thales, Airbus, etc., principaux marchands d'armes, fleurons de l'industrie nationale et vaches sacrées des dynasties bourgeoises. L'État règle les équipements rubis sur l'ongle, après avoir payé les études et recherches, promeut sur le marché mondial les matériels qu'il a subventionnés et avance même de quoi payer aux clients empêchés. Tous, députés, ministres, capitalistes et commentateurs, trouvent normal que les impôts des travailleurs financent les bases militaires en Afrique, l'entretien d'une flotte de guerre, voire les bombardements en Syrie, en Libye ou en Afghanistan. Du même coup, tous trouvent normal et en toutcas acceptent que l'armée française, à côté du général en chef américain, prenne sa petite part au maintien de l'ordre impé-

rialiste, c'est-à-dire de l'exploitation, de la misère et du chaos.

Tout cela n'est donc pas seulement permettre à des marchands de canons de s'enrichir. C'est aussi participer à la concurrence entre trusts et États capitalistes qui peut à tout moment sortir du cadre strictement économique, pour autant qu'il existe. Cela mène à l'exacerbation des tensions entre États, aux menaces de plus

en plus précises d'avoir recours aux armes et, finalement, au fait de s'en servir sur des champs de bataille, puisqu'on les a fabriquées.

Cette menace de guerre est la suite logique d'un système fondé sur la concurrence. Elle ne peut prendre fin que si les travailleurs de tous les pays entrent effectivement en guerre, mais contre leurs exploitateurs, pour les exproprier.

Paul Galois

L'État, qui ferme des hôpitaux et des maternités, ne trouve ni médecins ni enseignants en nombre suffisant et veut contraindre des millions de salariés à travailler deux ans de plus au prétexte d'économiser quinze milliards, va consacrer 413 milliards d'euros d'ici 2030 à acheter, entretenir et utiliser des engins destinés à tuer.

Le président et son gouvernement, les officiers supérieurs, les représentants des industriels de l'armement et l'ensemble des médias expliquent voire

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 231 (avril 2023):

- Retraites : trois mois de grèves et de manifestations
- L'économie capitaliste entre ravin et précipice
- Israël : l'extrême droite, produit du sionisme et de l'oppression des Palestiniens
- Turquie : le gouvernement Erdogan, un bilan catastrophique et le séisme du 6 février.
- Les déboires de l'impérialisme français dans ses anciennes colonies d'Afrique
- Thons, requins et aigrefins

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres.



Eau : plus rare et bientôt plus chère

Lors de son discours prononcé le 30 mars au bord du lac de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes, Macron a présenté un plan de 53 mesures destinées, selon lui, à améliorer la gestion de l'eau et à faire face à la menace de pénurie.

En fait de plan, la politique de Macron en ce domaine se résume à demander aux consommateurs de faire preuve de « sobriété ». Il a évoqué la nécessité d'une réduction de 10 % de la consommation. Il a bien été question d'une tarification progressive, de façon à faire payer plus les gros consommateurs. Mais en réalité les industries grosses utilisatrices seront dispensées d'efforts de sobriété,

de même que l'agriculture, responsable de 45 % de la consommation d'eau, avec des pics de 80 % l'été. Toutes les nouvelles installations agricoles devraient être « adaptées au climat de demain », mais sans aucune mesure contraignante. Les contraintes seront réservées à la population, appelée à limiter sa consommation d'eau quand elle se lave les dents et, pour celle à petit budget, à espacer les



Travaux d'entretien sur une canalisation d'eau.

douches ou à récupérer ses eaux usées !

Macron a reconnu qu'un litre d'eau sur cinq est perdu par manque d'investissements dans les canalisations, les fuites dépassant même 50 % dans 170 points noirs de l'hexagone. Pour rattraper ce « retard historique », une augmentation des budgets des Agences de l'eau est annoncée, sans préciser qu'elle est en grande partie à la charge

des ménages, sous forme d'une augmentation des redevances incluses dans les factures d'eau. Celles-ci s'ajoutent au prix de l'eau versé au distributeur. En réalité, dans ce prix, Suez-Veolia et la Saur, qui se partagent le marché de l'eau, ont encaissé depuis des décennies des « provisions pour renouvellement » destinées aux installations mais qu'elles ont transformées en bénéfices

échappant à l'impôt. La population a donc déjà largement payé un renouvellement des canalisations qui n'a pas été effectué.

Quand il s'agit de faire passer les classes populaires à la caisse, il n'y a pas de problème. Mais le robinet à profit des Suez, Veolia, Saur et de tous les capitalistes de l'industrie et de l'agriculture reste largement ouvert.

Jean Sanday

Mégabassines : l'État au service des gros agriculteurs

Le week-end des 25 et 26 mars, la manifestation contre la mégabassine de Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, a fait l'actualité, bien plus du fait de l'énorme déploiement de forces de répression et de leur violence que de ses objectifs mêmes.

Il s'agit de créer dans le marais poitevin seize réservoirs d'eau du même type, pouvant stocker 5,9 millions de mètres cubes d'eau et, plus largement, 93 mégabassines au total en Poitou-Charente.

Les mégabassines sont d'énormes réservoirs artificiels, au fond plastifié et imperméable. Celle de Sainte-Soline occupe 16 ha, l'équivalent de la surface du Stade de France. Ces mégabassines sont remplies essentiellement en pompant dans les nappes phréatiques et les cours d'eau pendant l'hiver. Elles n'ont rien à voir avec les retenues collinaires, des ouvrages de plus

petite taille, perméables et se remplissant avec de l'eau de ruissellement, sans système de pompage

Pour les gros agriculteurs céréaliers du département, spécialisés notamment dans le maïs destiné à l'alimentation animale, qui nécessite une irrigation, l'enjeu des mégabassines est de disposer d'une réserve d'eau assurée en été, même en cas de restrictions.

D'autres agriculteurs dénoncent au contraire ces constructions. La Confédération paysanne explique ainsi que, s'il existe 2 000 exploitations agricoles dans la zone concernée, « seules 200 à 300 d'entre elles sont

irrigantes et, parmi celles-ci, 103 uniquement sont connectées sur les 16 bassines en projet. 5 % des exploitations vont donc accaparer l'eau au détriment des autres usages agricoles et non agricoles ! »

Il n'empêche que les gros agriculteurs à l'origine de ce projet ont réussi à le faire financer à 70 % par l'État et l'Union européenne, pour un investissement d'environ 70 millions d'euros. Il ne leur a été demandé en échange qu'un engagement à changer de pratiques agricoles dans le futur.

Avec la répression de Sainte-Soline, l'État a choisi son camp. Mais c'était aussi l'occasion de montrer à la population, remontée contre la réforme des retraites, ce qu'il peut en coûter quand on s'oppose à ses projets.

Charles Legoda

FNSEA : les têtes changent, les intérêts capitalistes demeurent

En congrès à partir du 28 mars, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a désigné le successeur de Christiane Lambert.

Seul candidat à la présidence, Arnaud Rousseau, incarne à merveille l'agrobusiness.

Le CV d'Arnaud Rousseau illustre l'évolution capitaliste de l'agriculture qui a fait émerger de grands groupes agro-industriels et des capitalistes de la terre. Le futur président de la FNSEA a en effet succédé à Xavier Beulin, lui-même dirigeant du syndicat patronal agricole jusqu'à son décès en février 2017, à la tête de l'un des plus puissants groupes agro-industriels du pays, Avril-Sofiprotéol.

Spécialiste des oléagineux, colza, soja, tournesol et autres, le groupe possède plus de six usines en France et des marques comme les huiles Lesieur, Isio 4 ou Puget, mais aussi les œufs Matines ou l'agrocarburant Diester. Devenu international, il a racheté des terres et des sociétés dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe. Le chiffre d'affaires d'Avril, qui gère la production industrielle, a frôlé les 7 milliards d'euros en 2021, tandis que Sofiprotéol, la branche financière,

affichait un résultat net de 20,7 millions d'euros pour la même période.

Comme tous les prétendants au fauteuil de président de la FNSEA, Arnaud Rousseau est aussi agriculteur. Les 700 hectares de riches terres agricoles de Seine-et-Marne qu'il gère au travers de trois exploitations font pâle figure au regard des activités et des milliards d'Avril, mais en font tout de même un poids lourd chez les céréaliers. Ses trois sociétés civiles d'exploitations agricoles (SCEA), lui permettent d'accaparer plus de terres, plus facilement, et de contourner la réglementation limitant la superficie maximale autorisée pour les exploitations en Île-de-France. Sans même rajouter les cinq sociétés de gestion des terres, de services ou de production d'énergie qu'il contrôle, l'homme d'affaires des champs n'a décidément rien à envier à ceux des villes.

Rousseau colle parfaitement aux objectifs de la FNSEA qui, sous le hashtag « sauve ton paysan », pense d'abord et surtout à sauver et à augmenter les profits des actionnaires de l'agro-industrie et des capitalistes de la terre.

Nadia Cantale



Fin de vie : selon que vous serez puissant ou misérable

Pour la énième fois, le sujet de la fin de vie revient à la une de l'actualité. Le droit de choisir d'avoir une fin de vie digne devrait appartenir à chacun. Mais dans une société toute entière soumise à la rentabilité, ce droit n'existe pas, pas plus que le droit de vivre dignement.

Convoquée pour répondre à la question « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? », la convention citoyenne a répondu non et proposé de dépasser ce cadre en inscrivant dans la loi l'aide active à mourir, c'est-à-dire le droit au suicide assisté ou à l'euthanasie.

Il s'agit ici de la situation de personnes souffrant d'une maladie incurable

en phase terminale, ou victimes d'accidents qui ne leur offrent plus comme avenir que la mort au terme de grandes souffrances et de dégradations insupportables pour elles-mêmes et leurs proches.

La loi actuelle répond en partie au problème. À la demande du malade ou, s'il ne peut plus le faire lui-même, après une décision collective des proches et des soignants, la loi autorise à arrêter les traitements. Elle oblige aussi à calmer les douleurs y compris avec

des doses de médicaments dont on sait qu'elles peuvent entraîner la mort. Elle impose de « permettre une sédation profonde et continue jusqu'au décès ».

Avec une bonne dose d'hypocrisie, la loi permet donc de « laisser mourir » mais elle refuse de « faire mourir. » Cela dit, dans une société où tous les rapports sociaux et toutes les activités sociales sont gouvernés par l'argent, on pense immédiatement aux multiples et sérieux garde-fous qu'il faudrait mettre en place si la loi autorisant à faire mourir, donc autorisant l'euthanasie, était votée.

Mais c'est dans tous les aspects qui entourent la fin de vie que les impératifs



MARIN DRIGUEZ SIPA

financiers et de rentabilité règnent en maîtres. Les hôpitaux et les Ehpad sont à la diète. Ils manquent de personnel, de lits, voire même de services de soins palliatifs, de médicaments, pour peu que ceux qui sont nécessaires ne soient pas répertoriés par la pharmacie de l'hôpital parce que trop chers. En termes d'hébergement, d'équipements techniques, de matériel, la différence est grande entre les meilleurs services des meilleurs hôpitaux privés au tarif exorbitant et certains hôpitaux publics à la diète.

Quant à la fin de vie de ceux qui n'ont pour maladie que le grand âge, il n'y a rien de comparable entre celle ou celui auquel ses revenus permettent de rester chez lui avec le personnel nécessaire matin, midi, soir et même la nuit, et celle ou celui qui se retrouve isolé dans un logement inconfortable avec pour seule compagnie la télévision.

La vie de chacun dépend de ses revenus, de son milieu, de ce qui définit son niveau de vie. Il ne peut en être autrement pour la fin de vie.

Sophie Gargan

Hôpitaux publics : l'impasse de l'intérim

Depuis le 3 avril, la rémunération des médecins intérimaires dans les hôpitaux publics est plafonnée. Cette mesure gouvernementale est censée soulager les finances des hôpitaux, mais suscite des inquiétudes sur leur capacité à disposer d'assez de médecins.

La pénurie de médecins touche les hôpitaux depuis longtemps, aggravée par le manque dramatique de médecins de ville. Dans cette société, la santé publique n'échappe pas à la loi du marché : les hôpitaux s'arachent les médecins disponibles, en rémunérant les gardes de 24 heures à des tarifs parfois exorbitants. Ainsi certains anesthésistes, chirurgiens, obstétriciens ou pédiatres très demandés assurent des remplacements au prix de 4 000 et même 5 000 euros la journée. Des médecins sont devenus de véritables mercenaires profitant à fond d'un marché où ils sont en position de force. D'autres, déjà en poste, prennent sur leurs congés pour boucher les trous d'autres hôpitaux et sont rémunérés plus raisonnablement de 2 000 à 2 500 euros par jour.

Globalement, le coût de l'intérim médical est évalué à 1,5 milliard d'euros par an pour les hôpitaux publics. Le gouvernement voudrait

s'attaquer à cette dépense, dont la politique de l'État, qui a voulu faire des économies sur la santé en limitant le nombre de médecins, est entièrement responsable.

Les représentants des médecins intérimaires protestent évidemment contre la limitation à 1 390 euros brut du paiement pour la journée de remplacement. Selon eux, ce tarif n'intéressera plus les intérimaires potentiels. Ils prédisent carrément la fermeture imminente de 167 services dans une centaine d'hôpitaux en manque de médecins, donc gros utilisateurs d'intérimaires. Leurs pressions sur le gouvernement ont beaucoup retardé la mise en œuvre du plafonnement à présent en vigueur : la loi date de 2016 et le premier tarif plafonné de 2018. Il n'a pas été appliqué et une seconde loi a été votée en 2021. Puis le ministère de la Santé a reculé à plusieurs reprises son application, finissant par fixer un tarif à 1 170 euros, qu'il



a augmenté de 20 % juste avant le 3 avril.

Quel effet aura le plafonnement ? La Fédération hospitalière de France, regroupant les hôpitaux publics, se veut rassurante, assurant que peu de services fermeront par manque d'intérimaires, car des établissements ont déjà déprogrammé l'activité. Autrement dit, les lits sont fermés d'avance, les soins limités, les directeurs d'hôpitaux rassurés, et tant pis pour les malades.

Les économies budgétaires ont donc entraîné une hausse des dépenses avec un recours croissant à l'intérim médical d'un côté et de l'autre, en retour, des fermetures de lits par manque de personnel. Le gouvernement louvoie entre ces écueils et pilote à vue un système hospitalier naufragé.

Lucien Déroit

Diesel : 100 % profit, 100 % poison

D'après le rapport d'une ONG, les trois quarts au moins des véhicules roulant au diesel fabriqués avant 2017 présenteraient des niveaux d'émission d'oxyde d'azote suspects.

À partir de 2015 et du premier scandale du dieselgate, qui touchait Volkswagen, les affaires s'étaient succédé, mettant en cause Renault et d'autres : ces grands constructeurs équipaient les voitures de dispositifs d'inactivation permettant de désactiver ou de réduire le système de contrôle des émissions. Résultat, des diesels sont homologués après des tests en laboratoire, alors que sur la route, ils polluent et consomment bien au-delà.

Huit ans plus tard, la Cour de justice européenne a condamné l'utilisation de ces logiciels de truchage et une loi européenne les interdit. Pourtant, dans son rapport publié le 23 mars, l'ONG Conseil International sur le transport propre (ICCT), constate que plus de 200 véhicules, dans les gammes de presque tous les grands constructeurs, présentent des niveaux

d'émission qui suggèrent que ces dispositifs sont bel et bien toujours utilisés.

Plusieurs associations de lutte pour l'environnement ont déposé contre l'État français une plainte pour incapacité à combattre réellement ces logiciels, rappelant que les diesels sont les principaux émetteurs de dioxyde d'azote. Les véhicules incriminés sont aussi ceux que bien des conducteurs ont choisis parce qu'ils revenaient moins cher.

Une partie des bénéfices faramineux des constructeurs automobiles devraient servir à corriger les effets du poison qu'ils ont sciemment produit et à offrir des solutions de remplacement aux automobilistes coincés avec des voitures diesel. Pour cela, il faudra imposer que la santé de la population passe avant celle des profits.

Nadia Cantale

Salaires : les augmenter, une question vitale

D'après l'Insee, les prix auraient augmenté en mars de 0,8 %, et de 5 % sur un an. Les commentateurs ont ainsi évoqué un ralentissement de l'inflation. Mais on en est loin pour de nombreux produits, en particulier ceux de l'alimentaire, qui ont augmenté de plus de 16 % en un an.

Entre février 2022 et février 2023, le prix de la plupart des produits alimentaires de base a en effet flambé d'environ 20 %. C'est

le cas des légumes frais, des pâtes et du couscous, du riz, des œufs et de la volaille. La hausse est encore plus importante pour l'huile et les matières grasses (+29 %) ou encore le sucre, dont le prix a crû de 50 %.

Cette explosion des prix des produits alimentaires a pris la suite de celle de l'énergie qui avait eu lieu l'année précédente. Or le coût de l'énergie n'est pas redescendu depuis : en février 2023, le prix à la consommation de l'électricité était supérieur de 16 % à celui de février 2021, une inflation qui monte à +30 % pour l'essence, +36 % pour le gazole et même +90 % pour le gaz.

Pendant des mois, médias et responsables politiques ont repris le discours patronal et prétendu qu'une augmentation des salaires aurait alimenté une spirale inflationniste. En définitive, les salaires sont restés rivés au plancher, les prix ont continué à flamber, les bénéfices des grandes entreprises ont augmenté et le pouvoir d'achat des travailleurs a été laminé.

Il est temps que le monde du travail refuse d'être condamné à l'appauvrissement et exige, par la grève, les hausses massives de salaire qui lui sont dues : vu l'envol des prix, au moins 300 ou 400 euros de plus par mois seraient nécessaires.

Et, pour faire face à la valse des étiquettes, les travailleurs devront aussi imposer l'indexation des salaires sur les prix. C'est devenu une question de survie.

Sacha Kami



Chère électricité

En additionnant les coupures et les réductions de puissance, les interventions pour impayés de facture de gaz et d'électricité ont atteint un niveau record l'année dernière, 863 000, soit 10 % de plus qu'en 2021.

Le nombre de ménages ayant subi des coupures d'électricité est passé de

254 000 en 2021 à 157 000 en 2022, une baisse de 32 % résultant de la décision d'EDF – mais pas de l'ensemble des fournisseurs – de remplacer les coupures par des réductions de puissance du compteur à 1 000 watts en cas d'impayés. C'est un soulagement pour celles et ceux qui peuvent ainsi continuer à s'éclairer et à

conserver des aliments au frais.

Il n'y a pourtant pas à remercier EDF, dont la grandeur d'âme ne va pas jusqu'à permettre aux pauvres de faire tourner une machine à laver, d'utiliser un four ou un chauffage électrique, ni de prendre une douche ou un bain à l'eau chaude.

J. S.

Immigration : une réalité bien loin des fantasmes

L'Insee a publié le 30 mars une étude sur les immigrés en France. On est loin du « grand remplacement » brandi par tous les démagogues d'extrême droite. Les immigrés ne représentent que 10,3 % de la population.

Les travailleurs immigrés occupent des emplois moins qualifiés et ils subissent davantage le chômage que le reste de la population laborieuse (13 % contre 7 %). En conséquence, ils sont trois fois plus nombreux à être en situation de pauvreté (32 % contre 11 %). Cela a évidemment des répercussions sur l'ensemble des

conditions de vie. Ils sont par exemple 26 % à vivre dans un logement sur-occupé, contre 8 % pour ceux sans ascendance migratoire.

Il y a en revanche un constat que l'Insee n'a pas fait : celui de la combativité des travailleurs immigrés, à l'image des luttes récentes des femmes de chambre des hôtels

ou encore des chauffeurs Chronopost. Cette fraction de la classe ouvrière n'est pas seulement la plus exploitée, elle est aussi souvent aux avant-postes de la lutte de classe. Cela peut être d'une grande aide à la classe ouvrière, à condition qu'elle ne se laisse pas diviser par les démagogues de tout poil qui voudraient dresser les travailleurs les uns contre les autres en fonction de leurs origines, pour mieux les affaiblir.

David Mencas



Système antivol sur des boîtes de sardines.

Voler pour survivre

Les vols alimentaires se multiplient dans toute l'Europe, jusque dans les pays les plus riches comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la France.

Les dirigeants de magasins sont souvent très discrets sur ce phénomène, inquiets pour leurs marchandises. Mais les vigiles et les caissiers sont nombreux à témoigner de cette conséquence de la montée de la pauvreté chez les étudiants, les retraités, les chômeurs.

En Grèce, de petits gangs de rue se sont développés et organisent un marché noir de produits de première nécessité devenus hors de prix dans les supermarchés, comme le lait infantile. Quoique la situation ne soit pas encore aussi dramatique en France, l'Association des métiers de la sécurité affirme que les vols alimentaires y auraient progressé de 10 % depuis le début de 2023.

Les supermarchés multiplient les dispositifs de surveillance et les antivols sur les produits alimentaires comme les tablettes de chocolat, la viande et le poisson emballé, avec tout de

même quelques spécificités nationales : le cheddar et les bouteilles de lait au Royaume-Uni, le café et le miel en Allemagne, l'huile d'olive en Espagne.

Au-delà des dispositifs les plus visibles, coûteux pour les magasins et mal vus des clients, les étiquettes équipées d'alarmes discrètes se répandent, tout comme les caméras de surveillance, de plus en plus souvent associées à des systèmes d'intelligence artificielle : balances et caisses automatiques susceptibles de reconnaître les produits puis d'alerter les vigiles, logiciels permettant de repérer les gestes suspects dans les rayons, reconnaissance faciale pour identifier les récidivistes lorsqu'ils rentrent dans les magasins.

Se procurer le nécessaire pour vivre, même dans les pays les plus riches de la planète, est donc un problème aigu pour une fraction croissante de la population.

S. K.

Poison d'avril

Au 1^{er} avril, le RSA, l'allocation adulte handicapé, les allocations familiales et d'autres prestations sociales ont été augmentées de 1,6 %. En principe, cette revalorisation a été calculée en fonction du taux moyen de l'inflation depuis un an, fixé à 5,6 %. Mais, dans sa générosité, l'État avait versé une hausse exceptionnelle de 4 % des minima sociaux le 1^{er} juillet 2022. Il la considère comme une avance et les allocataires doivent donc se contenter maintenant de 1,6 % ! L'allocation-chômage, de son côté, a été augmentée de 1,9 %, et encore,

pas pour tous les chômeurs.

Il faut comparer ces maigres revalorisations à l'augmentation des prix alimentaires, qui tourne autour de 20 % sur un an pour les produits de base, c'est-à-dire ceux dont les foyers modestes doivent se contenter ! La maigre augmentation des allocations sera donc dévorée en moins de deux.

Les superprofits des capitalistes devraient être utilisés pour payer des allocations et des salaires permettant de vivre dignement.

E. G.

Ukraine : l'histoire de la famine réécrite

Après l'Allemagne, les États-Unis, le Parlement européen, l'Assemblée nationale française vient de reconnaître officiellement l'Holodomor, la meurtrière famine de masse qui frappa l'Ukraine soviétique en 1932-1933. Dans la foulée, du RN au PS, les parlementaires ont demandé au gouvernement français d'adopter leur résolution.

En effet Paris n'a nulle envie de laisser ses rivaux américain, allemand et britannique se placer seuls auprès du gouvernement ukrainien, en reconnaissant ce qu'il qualifie de génocide perpétré par la Russie contre l'Ukraine et son peuple. Dans le contexte d'une guerre où l'Ukraine, soutenue par l'OTAN, affronte la Russie, la France tient, comme les autres puissances impérialistes, à affirmer quel est son camp. Mais le fait de parler ici d'un meurtre de masse par la faim, ce qui est le sens du mot holodomor en ukrainien, sert d'abord à préparer « l'après » là-bas. Un jour ou l'autre, pour reconstruire un pays dévasté par la guerre, les États impérialistes et leurs trusts auront à se disputer un marché de grands travaux et de commandes d'équipements que l'on chiffre déjà à des centaines de milliards de dollars.

Les contrats que lorgnent les grands groupes français du BTP, des transports, de l'énergie, de l'agro-alimentaire, de l'armement, etc., valent bien d'approuver la façon dont, à Kiev, le pouvoir réécrit l'histoire dans un sens ultra-nationaliste.

Un régime partout monstrueux

La collectivisation forcée des terres, décidée à la fin des années 1920 par Staline et la bureaucratie qui avait usurpé le pouvoir en URSS, fit se dresser contre elle toute la paysannerie. En Ukraine comme ailleurs, cette mesure de violence bureaucratique et policière n'avait été précédée d'aucune consultation des paysans, d'aucune préparation matérielle et politique qui auraient fait des futurs kolkhozes un véritable progrès pour ceux qui les auraient rejoints volontairement et pour l'économie du pays tout entier.

Au lieu de cela, le régime voulut contraindre les paysans à entrer dans les kolkhozes avec leur bétail, et ceux-ci l'abattirent plutôt que d'en être dépossédés. À ce qui était déjà une catastrophe humaine, sociale, politique et économique, le stalinisme répondit alors par un remède pire encore. Pour briser l'opposition générale des paysans, Staline ordonna à l'armée d'en déporter des millions présentés comme koulaks, c'est-à-dire riches, et cela dans des conditions telles que leur déportation tourna à l'hécatombe. Et, pour parer à la famine qui menaçait les villes du fait de sa politique, il ordonna à la troupe de rafler



Réquisition des récoltes pendant la grande famine en Ukraine : «Au lieu du blé des koulaks, le blé du socialisme».

tout ce qu'elle pouvait trouver dans les villages, même ce qui était indispensable à la survie des paysans.

Cette politique criminelle brisa les reins à l'agriculture et causa la mort de millions de Soviétiques. Les régions céréalières eurent le plus grand nombre de morts de faim : 3,4 millions en Ukraine, 1,5 million en Russie sur la Volga et dans le Nord-Caucase, 1,4 million au Kazakhstan qui, au regard de sa faible population, paya le plus lourd tribut à la famine provoquée ainsi par le stalinisme en 1932-1933. Mais d'autres endroits encore furent aussi saignés par la collectivisation forcée et les déportations, comme le relate le roman *Zouleïkha ouvre les yeux* à propos du Tatarstan, en Russie.

Staline et l'Ukraine

Outre sa politique de collectivisation forcée, le régime stalinien avait une autre raison d'écraser l'Ukraine sous sa botte. C'était dans cette république soviétique que la politique bolchevique avait eu le plus pour effet que, dans la foulée d'Octobre 1917, un sentiment national s'épanouisse. La langue et la culture ukrainiennes, désormais reconnues comme d'autres minorités locales jadis opprimées, s'étaient développées comme jamais. Pour la dictature de la bureaucratie, il fallait mater une population qui avait pris goût à l'autonomie, surtout s'agissant de la seconde

république soviétique par son nombre d'habitants et son industrie.

Début 1933, Staline envoya donc un de ses sbires, Postychev, mettre bon ordre à cette situation. Celui-ci accentua le rythme de la collectivisation forcée et tordit le cou à la politique bolchevique d'ukrainisation, en écartant ses promoteurs. Responsables communistes, écrivains, nombre d'entre eux protestèrent en se suicidant, tel Skrypnyk, qui avait dirigé le premier pouvoir des soviets en Ukraine en mars 1918.

La mise au pas des nationalités par le stalinisme ne s'arrêta pas là. Durant la Deuxième Guerre mondiale, le dictateur ordonna ce qui s'approcha le plus d'une politique génocidaire, la meurtrière déportation collective de populations entières : Polonais, Baltes, Coréens, Allemands de la Volga, Karatchaïs, Balkars, Kalmouks, Tchétchènes, Ingouches, Tatars de Crimée... Les Ukrainiens n'échappèrent à ce sort que du fait de leur nombre, comme le dit Khrouchtchev en 1956 en dénonçant certains crimes de son prédécesseur. C'était un avis d'expert, formulé avec l'humour cynique de ce bureaucrate stalinien que son chef avait envoyé diriger le parti en Ukraine en 1938 !

L'impérialisme et l'art de mentir

En parlant de génocide à propos de l'Holodomor, les actuels dirigeants ukrainiens

masquent finalement l'étendue et surtout les ressorts profonds des crimes du stalinisme, qui ne se sont pas bornés à l'Ukraine. De nature profondément réactionnaire, le régime ukrainien actuel se revendique lui-même d'authentiques génocidaires d'extrême droite, Bandera et Melnik, devenus des « héros » de l'Ukraine pro-occidentale, alors que leurs hommes massacrèrent de nombreux Juifs, Polonais et Russes en Ukraine entre 1941 et 1945.

Il est vrai que, en matière de génocides, les parrains occidentaux du régime de Zelensky pourraient en remonter à la terre entière, depuis l'extermination des Amérindiens, victimes des colonisateurs européens, et le saignement à blanc des peuples d'Afrique de l'Ouest pour fournir des esclaves aux planteurs français, anglais et autres, jusqu'aux massacres de masse perpétrés par les puissances impérialistes un peu partout sur la planète.

Il est logique que ces grandes puissances reprennent les mythes nationalistes du régime qu'elles protègent en Ukraine. Cela occulte le fait que la plus grande liberté, nationale et autre, que ce pays et sa population ont connue, a été établie après Octobre 1917, sous l'étendard rouge de la révolution bolchevique et de la lutte pour le socialisme à l'échelle mondiale.

Pierre Laffitte



Soldat de l'armée rouge montant la garde devant un magasin d'alimentation en Ukraine durant la grande famine.

Allemagne : "Megagrève" pour les salaires

En Allemagne, le lundi 27 mars a été une journée de grève particulièrement remarquable, se situant notamment dans le cadre de négociations collectives des services publics des communes, mais allant aussi bien au-delà.

Ainsi sont concernés les salariés du ramassage des ordures, des transports en commun, aéroports, crèches, administrations et hôpitaux municipaux. Les grèves d'avertissement (grèves dans le cadre des négociations collectives) ne sont pas rares dans ces secteurs. Mais cette année, avec l'inflation qui pèse sur les salaires, elles ont été massivement suivies.

Les plus bas salaires en pointe

La pression des catégories les plus mal payées, travailleurs des bus et trains régionaux, du ramassage des ordures, s'est notamment fait sentir dès le début des négociations. Mais les communes, très endettées, sont moins disposées que jamais à céder quelque chose. Le syndicat, Ver.di, revendique 10,5 % d'augmentation générale, avec un talon d'au moins 500 euros, pour souligner que ce sont les bas salaires qui en ont le plus besoin.

Il en est à peu près de même à la Deutsche Bahn (DB), les chemins de fer. Là aussi, les travailleuses du nettoyage ou les agents de sécurité touchent parfois un salaire de base inférieur au

salaire minimum. Mais l'entreprise ne voulait rien lâcher. Il y a deux syndicats à la Deutsche Bahn. Le petit syndicat des conducteurs de train GDL a appelé à la grève plusieurs fois par le passé, mais le plus important, EVG, qui regroupe tout le monde (contrôleurs, mécaniciens, électriciens, agents d'accueil, de sécurité, du nettoyage, vendeurs et aussi quelques conducteurs de train) ne l'a pas fait depuis des années. Il avait même accepté qu'il n'y ait pratiquement aucune augmentation sur les deux dernières années, « par sens des responsabilités envers l'entreprise en difficulté ».

Le syndicat GDL, après avoir appelé à plusieurs grèves de plusieurs jours en 2021, avait obtenu au moins une prime de 1 100 euros, suite à quoi de nombreux cheminots ont quitté l'EVG, certains pour rejoindre le GDL. L'EVG était donc sous pression, des cheminots expliquant : « Si vous ne faites pas grève cette fois-ci, nous quittons ce syndicat ». Pour beaucoup, faire enfin grève semblait aussi important que le résultat. La revendication de l'EVG est de 12 % et d'au moins 650 euros. Pour



Mönchengladbach le 21 mars.

la toute première fois, il ne s'agit pas d'une simple revendication en pourcentage. Ici aussi, c'est pour répondre au fait que les travailleurs du bas de l'échelle se sont mobilisés.

La grève du 27 mars

C'est ainsi que les deux syndicats Ver.di et EVG se sont mis d'accord pour faire du lundi 27 mars une journée de grève commune à toutes les entreprises de transport : bus et trains régionaux, Deutsche Bahn, aéroports. Ce simple fait que plusieurs branches de deux syndicats se concertent et appellent à la grève en commun a fait de cette journée une journée particulière, comme on n'en voit jamais en Allemagne. À l'occasion, deux branches de Ver.di dont les salariés sont déjà en grève peuvent organiser une manifestation commune mais, en général, les directions syndicales argumentent dans un sens corporatiste, sur les revendications différentes, le danger qu'un secteur soit « noyé » en cas de grève ensemble, etc. Cette fois, cela a été dépassé à l'échelle de plusieurs secteurs.

Le succès a été impres-

sionnant, car le 27 mars le pays s'est vraiment en partie arrêté. Dans de nombreuses villes, pas le moindre bus, pas un métro ni tramway ne circulait – sauf les bus des entreprises privées. Dans les aéroports, la sécurité aérienne et le personnel au sol étant en grève, aucun avion n'a décollé par exemple de Francfort ou de Munich. À la Deutsche Bahn, pas un seul train n'a roulé sur les grandes lignes, et presque aucun train régional.

Dès avant son lancement, les médias et le monde politique se sont déchaînés contre cette grève, indignés que « les syndicats » osent « paralyser le pays » et « frapper l'économie en plein cœur ». Ils n'ont eu aucun succès, les grévistes se réjouissant à l'avance de la grève, et s'étant ensuite sentis fiers quand trains et transports urbains ont semblé volatilisés. Dans la population travailleuse aussi, loin de trouver exagérée la revendication de 500 euros pour tous, beaucoup ont commencé à la reprendre à leur compte, disant que, compte tenu de l'inflation, c'est la somme dont tout le monde avait besoin. Parce que les grévistes an-

craient cette revendication de 500 euros dans le débat public, parce qu'ils osaient demander autant, beaucoup de salariés ont ressenti cette journée presque comme leur propre grève.

En fait, le refrain des médias contre cette grève « que tous faisaient en même temps », alors qu'il aurait été tellement plus pratique de s'y mettre sagement les uns après les autres, comme leurs expressions de « méga-grève » ou de « grève générale », a fait germer cette perspective dans beaucoup de têtes. Certains ont commencé à dire : « Exactement, c'est ce qu'il nous faut, une grève générale. Nous devons tous faire grève en même temps. » Le fait est nouveau en Allemagne, où cette idée n'existe plus depuis des décennies, tant les négociations salariales et le droit de grève sont encadrés et verrouillés. Une idée qui n'existait pas dans les consciences, ou seulement dans des livres ou pour d'autres pays, resurgit ainsi. Avec la réussite du 27 mars, l'état d'esprit d'un certain nombre de travailleurs et travailleuses est peut-être en train de changer.

Alice Morgen

Pétrole : baisse ou hausse, il faudra payer

Dimanche 2 avril, huit des plus grands exportateurs de pétrole, sur les 23 membres de l'OPEP et de ses alliés, ont décidé de diminuer leur production.

L'Arabie saoudite, Les Émirats, Oman, le Koweït, l'Irak, l'Algérie, le Kazakhstan et le Gabon vont ainsi réduire, à eux tous, leur production journalière d'un million de barils, à partir du mois de mai jusqu'à la fin de l'année 2023.

Refusant un cours du baril tombé à son plus bas niveau en deux ans, ces pays veulent s'assurer au

plus vite le maximum de revenus, dans une économie menacée par l'inflation, la récession et les faillites bancaires, comme celle de la banque américaine de la Silicon Valley et les soubresauts qu'elle a entraînés. Le gouvernement américain, le plus gros producteur et aussi importateur de pétrole, a dénoncé cette mesure de l'OPEP, furieux de se voir

peut-être obligé de puiser dans sa réserve stratégique, la plus vaste au monde, pour subvenir aux besoins de son économie nationale, comme il l'a fait en octobre dernier lors d'une première réduction de la production.

Ce feuilleton énergétique en est à son énième épisode et la suite est imprévisible, sauf la continuation de la rivalité entre États et les à-coups d'une économie que personne ne maîtrise.

Une seule chose est

envisageable sans trop de peine : qu'il y ait une hausse ou une baisse du prix du baril sur les marchés, les consommateurs ne sont pas

près de voir les prix à la pompe de l'essence ou du fuel revenir à un niveau acceptable.

Sylvie Maréchal



Grande-Bretagne : les retraites dans le viseur

Aujourd'hui de 66 ans pour toutes et tous, l'âge de la retraite en Grande-Bretagne est censé passer à 67 ans entre 2026 et 2028 puis à 68 ans entre 2044 et 2046.

Sunak vient de renoncer à accélérer cette dégradation. Un recul bienvenu, sans aucun doute inspiré par le spectacle de la mobilisation des travailleurs de l'autre côté de la Manche depuis janvier, et par la crainte de relancer l'agitation gréviste dans son propre pays.

La situation des travailleurs âgés en Grande-Bretagne n'en reste pas moins dramatique. Ils sont parmi les plus pauvres des pays

riches, ce qui force une proportion importante d'entre eux à continuer de travailler une fois à la retraite. Dans les localités frappées le plus durement par la crise, l'espérance de vie ne progresse plus depuis les années 2010, voire recule. Ainsi, de 2017 à 2023, celle des retraités a régressé de deux ans.

Au moment où les directions des syndicats de cheminots, de postiers et d'infirmières ont suspendu les grèves, sous prétexte

d'« intenses négociations », Sunak a préféré ne pas souffler sur des braises encore mal éteintes. S'il repousse cette nouvelle attaque au-delà des prochaines élections législatives, prévues fin 2024, c'est aussi, bien sûr, pour ne pas faire chuter son parti plus bas encore dans les sondages.

Mais ce faux départ vaut avertissement.

Les travailleurs britanniques, qui ont depuis des mois relevé la tête sur la question des salaires et n'ont dans leur immense majorité pas encore arraché d'augmentation de salaire significative,



Cheminots en grève à la gare de Easton.

vont donc devoir se battre sur tous les fronts à la fois. Ils en ont la force, s'ils réussissent à généraliser leurs

luttés et savent échapper au contrôle étroit de la bureaucratie syndicale.

Thierry Hervé

Macron en Chine : la tension monte, les affaires continuent

Fuyant l'impopularité toujours largement partagée de sa réforme des retraites, Macron s'est envolé pour la Chine le 5 avril, pour trois jours de visite officielle.

Il s'est fait accompagner d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, dans un attelage susceptible de lui donner davantage de poids.

Comme les affaires continuent, et même reprennent dans de nombreux domaines économiques, le commis voyageur des capitalistes français s'est aussi fait accompagner de quelques dizaines de grands et moyens patrons, à moins que ce soit l'inverse. En effet le directeur général d'Airbus avait pris les devants et précédé le chef

de l'État : il avait rencontré la veille en Chine de hauts responsables économiques, qui ont ouvert de nouvelles perspectives de développement à son entreprise déjà bien introduite, ne serait-ce qu'avec la commande de 242 appareils en 2022.

D'autres chefs d'entreprise sont allés défendre les intérêts de leurs actionnaires et tenter de renforcer leur présence, en misant sur un redémarrage du marché chinois, après l'abandon par le gouvernement de Xi Jinping de la politique zéro Covid qui

l'avait limité. Pour les 2 100 entreprises françaises établies en Chine, cette visite est attendue comme le signal des nouveaux investissements auxquels les dirigeants chinois sont ouverts. Comme l'assure un banquier français de Shangai, « il y a une dynamique, et des groupes étrangers qui sont en Chine depuis longtemps savent en profiter ».

Si les PDG d'EDF et d'Alstom auront dû limiter leurs appétits, en raison du nombre de centrales nucléaires et de trains à grande vitesse construits directement par la Chine, leurs collègues ne seront à coup sûr pas repartis les mains vides.

D'autres objectifs de la visite étaient recherchés en matière de géopolitique. L'un, affiché, est de tenter d'isoler davantage Poutine, en amarrant la Chine à l'économie européenne. L'autre, moins affiché, est pour les représentants européens de s'ancrer au marché chinois avant que les sanctions des États-Unis ne rendent l'entreprise plus difficile. Les temps changent, et de tels objectifs semblent moins aisés à atteindre qu'à l'époque où l'un des prédécesseurs de Macron, Giscard d'Estaing, les défendait au cours d'une chasse à l'ours avec les dirigeants chinois.

Viviane Lafont

Mexique : 39 migrants tués dans un incendie

Le 4 avril, 39 migrants sont morts dans l'incendie d'un centre de rétention de Ciudad Juárez, au Mexique, ville-frontière d'où de nombreux migrants venus d'Amérique du Sud cherchent à passer aux États-Unis, en quête d'une vie qu'ils espèrent meilleure.

L'incendie s'est déclaré vers minuit, le 3 avril, mais l'intervention des pompiers et des ambulances n'a eu lieu qu'au petit matin du 4. Les corps des victimes ont été transportés à l'Institut national des migrations, situé non loin de la frontière. Parmi les morts figurent 18 Guatémaltèques, sept Salvadoriens, sept Vénézuéliens, six Honduriens et un Colombien. 27 autres personnes ont été blessées, certaines sont dans un état grave.

Le président mexicain, Andrés Manuel Lopez Obrador (« AMLO »), a rejeté la responsabilité sur les États-Unis, en expliquant que ces derniers veulent résoudre « des problèmes sociaux avec le seul usage de la force et ils ne s'occupent pas des causes ». Il n'a pas rappelé que c'est à son initiative que la police mexicaine – la Migra – est mobilisée, en partenariat

avec les États-Unis, pour intercepter et renvoyer vers leur pays d'origine les migrants qui tentent de traverser son pays.

AMLO a indiqué que le Mexique consacre 100 millions de dollars à des programmes sociaux au Salvador, au Honduras et au Guatemala, espérant ainsi freiner les départs de migrants vers les États-Unis. Il a reproché à ces derniers de ne pas en avoir fait autant, sous Biden ou sous Trump, et a réitéré sa demande sur ce point.

Il reste que, depuis 2014, quelque 7 661 migrants sont morts ou ont disparu sur la route qui conduit aux États-Unis à travers le Mexique. En Amérique, comme en Europe, la préoccupation dominante des gouvernements est de barrer la route aux migrants, par la rétention ou l'expulsion.

La police mexicaine aurait déjà trouvé un coupable pour ce drame : ce serait un migrant du centre de rétention menacé d'expulsion, et quatre autres personnes sont elles aussi accusées d'homicide. Les autorités qui mettent en place ce type de centre, elles, sont considérées d'emblée comme hors de cause !

Jacques Fontenoy



Airbus, bien implanté en Chine.

Bourses étudiantes : du bruit pour rien

La ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, a convoqué la presse en urgence le 29 mars pour présenter sa prétendue réforme des bourses étudiantes, sur critères sociaux.

Une revalorisation de 37 euros par mois pour tous les échelons de bourse devrait entrer en vigueur à la rentrée prochaine. Voilà la souris dont a accouché la montagne du conseil national de la refondation consacré à la jeunesse mis en place en octobre dernier. Avec une inflation officielle de 18 % sur les produits alimentaires, annoncée à plus de 20 % dans les mois à venir, et alors que plus d'un étudiant sur deux déclare déjà ne pas manger à sa faim, ce n'est pas cette hausse dérisoire qui leur permettra de vivre moins mal.

La seconde annonce concerne l'augmentation du nombre de boursiers. La ministre se félicite du fait que 35 000 jeunes supplémentaires auront accès au statut d'étudiant boursier. Elle

oublie cependant de rappeler qu'en l'absence d'actualisation du barème depuis 2013, il y a eu 70 000 boursiers en moins rien qu'entre 2020 et 2022 d'après les chiffres de son propre ministère. Quant aux 73 % d'étudiants non-boursiers, exclus du dispositif « repas à un euro », rien n'est prévu pour eux. Ils seront toujours plus nombreux à aller

grossir les files d'attente des distributions alimentaires gérées par des associations qui ne peuvent déjà plus faire face à la demande.

Si le report par deux fois de cette annonce, d'abord en janvier puis en février, avait pour but de ne pas pousser les jeunes dans la rue aux côtés des travailleurs en lutte contre la réforme des retraites, il n'est pas dit que son officialisation aujourd'hui soit de nature à les convaincre de rester dans les amphithéâtres.

David Mencas



ROLLAND QUADRINI MAXPPP

Lycée Jean-Moulin – Torcy : vraie chute de faux plafond

Les problèmes liés à la rénovation du lycée Jean Moulin de Torcy, en Seine et Marne, ont connu un nouvel épisode mardi 28 mars.

En fin d'après-midi, une plaque métallique de faux plafond est tombée sur trois élèves, blessant légèrement deux d'entre eux.

La nouvelle de l'accident s'est vite propagée et beaucoup d'enseignants ont alors considéré qu'une ligne rouge avait été franchie.

Dès le lendemain, ils se sont massivement déclarés en droit de retrait, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois depuis le début de l'année scolaire, se retrouvant le matin devant le lycée avec nombre d'élèves, eux aussi choqués par ce

qui était arrivé à leurs camarades. Tous ont refusé de rentrer dans le lycée, et les discussions ont continué toute la matinée. Une vingtaine d'enseignants ont envahi la réunion convoquée d'urgence par les autorités responsables des travaux.

Pendant plus d'une demi-heure, les représentants de la région Île-de-France et du rectorat ont dû entendre la colère du personnel. Le nez dans leurs souliers, tels des enfants pris en faute, ils n'ont pas prononcé un mot.

Jeudi 30 mars, en constatant que la seule réponse

au problème avait été de scotcher toutes les plaques de plafond, élèves et enseignants ont remis cela. Ils sont allés en manifestation à la sous-préfecture pour demander au préfet d'assurer la sécurité de tous.

Les déclarations du vice-président de la région Île-de-France expliquant à la presse que la sécurité était sa priorité, et de Valérie Pécresse décrivant le chantier comme le pire de la région, ont été perçues comme une provocation. La mobilisation a été relancée et s'est poursuivie le lendemain, élèves et enseignants refusant toujours de reprendre le travail dans ces conditions.

Après avoir obtenu des engagements écrits sur la réalisation très rapide des travaux et la validation des trois jours de droit de retrait, la reprise a été décidée par les élèves et les enseignants mobilisés pour le lundi 3 avril. La volonté de se faire respecter est là !

Correspondant LO



Sorbonne Nouvelle : les lock-out, ça suffit !

Dès janvier, les travailleurs et les étudiants de l'université Sorbonne Nouvelle ont été partie prenante de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Afin d'empêcher ce mouvement de grandir, la présidence de l'université a décrété courant mars des fermetures administratives à répétition.

Durant trois semaines, le campus Nation n'a ainsi été ouvert que deux jours et demi. Le prétexte invoqué est la sécurité du personnel et des étudiants. Mais le but réel de la manœuvre n'a échappé à personne : au moment où la participation de la jeunesse au combat sur les retraites montait en puissance, il s'agissait de la tuer dans l'œuf. Ces fermetures, annoncées la veille pour le lendemain et imposées d'en haut sans même un semblant de concertation, ont révolté les étudiants autant que les salariés, qu'ils soient enseignants-chercheurs ou agents administratifs et techniques. En effet, chacun était invité à poursuivre son activité comme si de rien n'était, en mode distanciel. Or il s'agit d'une dégradation des conditions de travail et d'études, qui fait revivre à tous les épreuves du confinement, et cela alors qu'un nombre croissant d'étudiants et de travailleurs s'investissaient dans la lutte.

Ce recours au lock-out rappelle le 19^e siècle, quand les patrons fermaient préventivement leur usine pour couper l'herbe sous le pied des ouvriers avant une grève. Mais ces fermetures, loin d'éteindre la contestation, l'alimentent. Elles sont comprises comme un aveu du fait que la direction de l'université et, au-dessus d'elle, la ministre de l'Enseignement supérieur et le gouvernement craignent la révolte de la jeunesse et sa contagiosité. Les syndicats et plusieurs départements ont pris position contre elles, et dénoncé le mépris qu'elles révèlent. Et, heureusement, elles n'ont pas empêché les opposants aux 64 ans de se retrouver dans la rue lors des journées de grève et de manifestation, et à l'entrée du campus lui-même, pour des rencontres sous le signe de la protestation.

Les portes allaient-elles ouvrir vendredi 7 avril, et pour combien de temps ? Ces fermetures renforcent la détermination des salariés et des étudiants de l'université à se battre contre ce gouvernement qui prétend passer en force... et contre ceux qui s'en font les relais à l'échelon local.

Correspondant LO

Les faiseurs de fake news

Quelques mois après que Blanquer, alors ministre de l'Éducation nationale, eut dénoncé l'islamo-gauchisme qui faisait, selon lui, des ravages à l'université, sa collègue à l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, avait renchéri sur ce thème en février 2021, disant qu'il « gangrenait la société dans son ensemble », via les intellectuels.

Dans la foulée, elle avait déclaré avoir demandé une enquête au CNRS afin de démasquer les enseignants qui, sous couvert de re-

cherches universitaires, en auraient profité pour favoriser la propagation de ce prétendu islamo-gauchisme. Or, il apparaît aujourd'hui qu'elle n'a fait aucune demande, que cela était juste une fake news destinée à se faire valoir et à ne pas être à la traîne de son collègue Blanquer.

Voilà des gens censés présider à l'éducation de la jeunesse et qui, de leurs postes de ministres, ne dédaignent pas de prendre des postures et d'alimenter des fantasmes xénophobes et racistes.

M. L.

La Poste – Grenoble : les attaques ne passent pas... comme une lettre à la poste

À la poste Chavant du centre-ville de Grenoble, une équipe d'une douzaine de postiers, intérimaires et embauchés, sont en grève depuis le 22 mars.



JOEL KERMADON PLACE GREVENE

Depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites, ils avaient pris l'habitude de se réunir pour discuter comment faire face à cette attaque mais aussi à leurs problèmes quotidiens. Dans ce bureau comme partout, La Poste généralise le recours à de jeunes intérimaires sans jamais leur proposer l'embauche. Et ce alors que les conditions de travail de tous ont été aggravées par la mise en place des « tournées sacoches » qui séparent le tri du courrier de sa distribution contre l'avis unanime des facteurs.

Alors, à l'annonce du

non-renouvellement d'une collègue en intérim, la quasi-totalité de l'équipe a décidé la grève pour exiger son embauche et celle des autres intérimaires. Ils demandent également la fin des tournées sacoches.

Les grévistes se réunissent chaque jour pour décider eux-mêmes de la reconduite du mouvement et des actions à mener. Ainsi, ils sont allés discuter dans d'autres centres de tri et ont interpellé le numéro 3 de la direction régionale en visite dans l'agglomération. Au bout de trois jours, la direction a fait un pas en arrière en

proposant un CDI intérim à la postière concernée, mais les grévistes ont décidé de continuer pour obtenir l'embauche de l'ensemble des intérimaires avec de vrais CDI. Quand la direction a alors voulu négocier, ils ont élu trois d'entre eux comme représentants pour ne pas s'en remettre aux seuls délégués du site. Ils ne se sont pas laissés bernés par les promesses en l'air et la grève a été reconduite.

Apprendre à discuter entre eux, à se faire respecter et à s'organiser est un premier acquis précieux pour ces jeunes postiers.

Correspondant LO

Safran Électronique et Défense Montluçon : huit jours de grève

Cela faisait de longues années que l'usine Safran Electronique et Défense, ex Sagem, de Domérat, près de Montluçon, n'avait pas connu de mouvement important venant des travailleurs.

Cela a changé ces dernières semaines, avec une grève qui a mobilisé jusqu'à 600 personnes sur 1200, très soutenue dans les secteurs de production.

Le site avait déjà vu des débrayages en novembre, qui avaient arraché une prime de fin d'année de 750 euros. Le matin du 28 février, les syndicats se sont installés devant les portes. Bien que de nombreux ouvriers n'aient pas été prévenus, beaucoup

se sont joints spontanément au piquet de grève. Ils demandaient 100 euros net d'augmentation, comptant sur le fait que le PDG, Andriès, n'avait pas hésité à s'augmenter lui-même pour faire face à la crise en s'attribuant plus de 20 000 actions, tout en leur en proposant dix par personne tout au plus.

La grève a mobilisé très vite beaucoup de monde, que ce soit pour quelques heures ou toute la journée.

Au bout du troisième jour, la direction a décidé de passer à l'action en accordant enfin une augmentation allant jusqu'à 300 euros... mais uniquement aux cadres. La majorité de ces derniers ont alors abandonné le mouvement pour retourner dans leurs bureaux, à l'exception notable de certains qui décidaient de rester soutenir leurs collègues de production.

La direction a multiplié également les petits coups de pression individuels, prenant des ouvriers à part pour les menacer de sanctions, y compris de



RJFM

Le piquet de grève à l'entrée de l'usine.

poursuites judiciaires. Devant les pressions des chefs, et sans aucune justification devant les travailleurs, FO se retira du mouvement, à la grande colère de tous, y compris de nombreux membres de ce syndicat qui déchirèrent leur carte en protestation. Mais les grévistes continuant à tenir le coup, au bout de huit jours, à court de stratagèmes et de ressources pour faire tourner les lignes, la direction envoya

la police les menacer. Beaucoup d'entre eux, voyant leur nombre diminuer, réintégrèrent leur poste, en ayant arraché tout de même 83 euros d'augmentation et deux primes, pour un montant final de 98 euros.

Cette grève aura permis aux travailleurs de créer des liens de solidarité, de se compter et de se faire respecter, ce qui compte encore plus qu'une augmentation de salaire.

Correspondant LO

Maisons-Alfort : mobilisation contre la hausse des charges

Depuis le mois de mars, à Maisons-Alfort, dans le Val-de-Marne, 227 locataires du quartier populaire de Liberté – Vert de Maisons subissent une augmentation drastique des provisions mensuelles de charges. Elle est au minimum de 120 euros et peut atteindre 200 euros par mois !

Non seulement les dépenses de chauffage mais aussi celles d'ascenseur, explosent. Dans cette cité, les locataires avaient déjà combattu victorieusement une procédure de déconventionnement destinée à sortir les logements du secteur social pour en augmenter les loyers. En juin dernier, suite à deux ans de mobilisation et de manifestations,

la procédure était abandonnée. Alors à l'annonce de ces hausses de charges, la réaction a été immédiate : les locataires se sont réunis et ont à nouveau élu un collectif de vingt d'entre eux. Depuis, dans chaque bâtiment, ils photocopient et diffusent les tracts, font signer la pétition à leurs voisins.

Un rassemblement était prévu mercredi 29 mars afin

d'aller à un bureau d'Action logement à Créteil, dont le bailleur In'Li est une filiale. Surprise, deux heures avant, In'Li faisait placarder une affichette indiquant que ses responsables venaient rencontrer les locataires au pied de leur tour. En l'espace de deux heures, une grande partie des locataires était informée par le collectif et 30 habitants en colère se rendaient dans le hall.

« Comment voulez-vous que je vive ? Maintenant le loyer représente plus que ma retraite ! » a dénoncé une retraitée en montrant sa quittance. D'autres ont dénoncé

l'explosion des charges alors que faute de chauffage, ils ont dû brancher des radiateurs électriques cet hiver ou bien ont été privés d'ascenseur pendant plusieurs mois. Incapables de fournir des documents et des chiffres crédibles pour justifier cette hausse, les responsables se sont attirés des quolibets en disant « Tout le monde constate que le prix du yaourt augmente. » D'autre part, la dernière régularisation de charges normalement annuelle, correspond à l'année 2019 !

Face à la colère, le responsable a annoncé qu'ils « avaient refait leurs calculs »

et que finalement, à la place d'une hausse de 137 euros en moyenne, celle-ci serait de 77 euros. Il a reconnu être en tort sur les régularisations de charges et s'est engagé à les opérer en avril pour 2020 et en juin pour 2021.

Tout en prenant note que la mobilisation commençait à faire reculer In'Li, les locataires ont exigé l'annulation totale des hausses de charges et le remboursement des prélèvements induits. Une nouvelle réunion avec les représentants était prévue le 5 avril dans la cité.

Correspondant LO

Congrès de la CGT : lutte de clans au sommet

Du 27 au 31 mars, la CGT a réuni pour son congrès confédéral à Clermont-Ferrand, 942 délégués représentant ses 600 000 syndiqués. Le congrès a été le lieu d'une vive lutte de pouvoir, exprimant chez les militants de multiples divergences.

La CGT est confrontée depuis des années à l'érosion du nombre de ses adhérents. Sans remonter aux 4 millions de syndiqués au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est passé entre 2012 et aujourd'hui de près de 700 000 à 600 000. Si la CGT reste le syndicat qui compte dans les mobilisations, dans les grèves et les manifestations, elle est maintenant dépassée dans bien des secteurs, en termes d'audience électorale et de représentativité, notamment par la CFDT.

La lutte des clans pour les places

Pour tenter de regagner des positions sur ce terrain, la direction de la CGT cherche depuis plusieurs années à s'adapter, en présentant un visage qu'elle pense plus moderne, en mettant en avant des préoccupations écologistes, féministes, en se tournant résolument vers l'électorat des cadres attirés aujourd'hui par la CFDT, et en mettant au second plan ses traditions ouvrières. C'est cette ligne que promouvait le secrétaire général sortant, Philippe Martinez, et la candidate qu'il avait pressentie à sa succession, Marie Buisson.

Face à cette orientation, ceux qui sont devenus au fil des ans les opposants traditionnels à la ligne confédérale, organisés autour des fédérations du commerce et de la chimie, se sont regroupés derrière Olivier Mateu,

secrétaire de l'union départementale des Bouches-du-Rhône. Faisant référence aux mouvements en cours chez les cheminots ou dans les raffineries, ils ont voulu apparaître comme partisans d'une CGT plus combative, plus ouvrière, visiblement nostalgiques de l'époque où la CGT était plus homogène, parce que contrôlée de près par le PCF, sans avoir pour autant une politique meilleure.

Mais, sur le fond, ces dirigeants syndicaux sont les uns comme les autres tout autant respectueux de l'ordre établi. Outre son nationalisme affirmé, anti-européen, Olivier Mateu défend l'idée que la CGT doit se battre pour que l'État adopte certaines politiques industrielles, tout comme le préconise Philippe Martinez. La différence entre eux ne réside que dans les objectifs de ces politiques industrielles, Marie Buisson mettant en avant la priorité écologique, tandis qu'Olivier Mateu défend au nom de l'emploi les filières industrielles traditionnelles, le nucléaire, les raffineries, voire les centrales à charbon. Ces directions syndicales concurrentes, bien intégrées dans le système, se posent en réalité comme des conseillers auprès de l'État et des capitalistes. Elles ont rompu, et depuis longtemps, avec la position de la CGT à sa naissance, qui consistait à avoir comme perspective le renversement du capitalisme.



Sophie Binet et Laurent Brun.

Une démocratie syndicale bien limitée

Les votes dans les congrès de la CGT ne reflètent que très partiellement l'opinion des syndiqués. Ce sont en effet les directions des fédérations qui attribuent à chacun des délégués des mandats plus ou moins importants et certaines fédérations font en fonction de la fidélité de ceux-ci à la ligne fédérale, faisant y compris pression pour qu'ils votent au congrès dans ce sens.

À Clermont-Ferrand, les incidents ont commencé dès le premier jour, quand neuf délégués de la fédération du commerce, ne reconnaissant pas ceux qui avaient le mandat officiel, ont cherché à entrer dans la salle et provoqué des heurts avec le service d'ordre. Le deuxième jour, le rapport d'activité de la direction sortante a été rejeté à 50,3 %, ce qui est une première dans l'histoire de la CGT et la marque d'un désaveu important. Parmi les reproches, figuraient l'attitude de la confédération vis-à-vis des gilets jaunes, des non-vaccinés, le vote pour Macron à la présidentielle, le fait que Martinez ait annoncé soutenir la demande de médiation de la CFDT sur

le sujet des retraites. Les jours suivants, en arguant de l'unité nécessaire et du fait que le congrès était filmé, la direction a réussi à reprendre en main l'assemblée. Le document d'orientation, toiletté des désaccords les plus saillants, a été validé à plus de 72 % des mandats.

Sophie Binet, la continuité

De nombreux militants ont été choqués par le fait que la direction sortante ne propose pas les figures des oppositionnels dans la direction collective, la commission exécutive centrale (CEC), composée de 66 membres, mais il ne s'est trouvé que 36 % des mandats pour tenter de les y imposer malgré tout. Certains délégués ne se sont résignés à soutenir la direction sortante que par souci d'unité, mais la candidate pressentie par Martinez, Marie Buisson, en campagne pour cela depuis des mois, n'a pas réussi à s'imposer non plus. Son nom a été rayé par 43 % des mandats, ce qui l'a sans doute privée de soutiens au sein de la CEC. Après une nuit blanche de tractations, après l'intervention d'un huissier commandé par les oppositionnels,

les dirigeants de la CGT ont fini par nommer comme secrétaire générale Sophie Binet, une militante qui sous Hollande adhérait encore au PS, responsable de l'UGICT, le syndicat des cadres de la CGT, et qui a promis de reprendre à son compte l'orientation de Marie Buisson et de Philippe Martinez.

Comme son passé l'indique, ce n'est pas Sophie Binet qui rompra avec la tendance à l'intégration de la CGT dans l'appareil d'État. Elle a d'ailleurs reçu la reconnaissance du député Marc Ferracci, proche de Macron, affirmant que « sa désignation est d'abord une bonne nouvelle pour le dialogue social ».

Le congrès a laissé un goût amer à nombre de délégués, surpris par l'attitude de la direction sortante et les manœuvres des uns et des autres. Certains regrettent que la confédération donne priorité aux cadres au détriment des ouvriers et des employés. Mais, pour faire vivre un syndicalisme de combat, il faudra que ces militants le fassent eux-mêmes, par en bas, démocratiquement, malgré des directions bureaucratiques.

Serge Benham

Monoprix : justice de classe en tête de gondole

Trente-neuf salariés d'un Monoprix de Paris ont été traînés en justice par leur direction parce qu'ils ont manifesté dans leur magasin à deux reprises en décembre 2022.

Ils protestaient contre le manque de personnel et ses conséquences, alors qu'un de leurs collègues, seul pour faire le travail de trois au rayon boucherie, venait d'être convoqué pour un

entretien préalable au licenciement.

La direction a demandé au juge d'instruction l'interdiction de toute manifestation dans le magasin sous peine de 1 000 euros d'amende par

participant, et ce pendant trois ans. Cela représente une somme importante quand la plupart des paies avoisinent le smic. Monoprix demande en plus le paiement des 1 116 euros de frais d'huissier, à titre

de provision sur dommages et intérêts.

Monoprix veut le silence dans les rayons, en espérant que la justice lui donne un bon coup de main.

E. G.

Agglo – Lannion : neuf jours de grève

La grève à LTC (Lannion Trégor Communauté) a démarré le mardi 21 mars, deux jours avant la journée sur les retraites qui promettait d'être bien suivie.

L'initiative est venue de la majorité des agents du service de la collecte des ordures ménagères, rejoints très rapidement par une bonne partie de ceux des bus, puis des déchetteries, de la voirie et des jardins, ainsi que par quelques collègues de l'eau et l'assainissement.

Il y a deux mois, à la suite d'une pétition de la CGT réclamant une augmentation de 300 euros du régime indemnitaire, signée par plus de 300 agents sur les 850 que compte l'Agglo, ils avaient obtenu une augmentation de 60 euros brut pour les catégories B et C, et de 30 euros brut pour les A. Depuis l'annonce de cette augmentation, beaucoup trouvaient que le compte n'y était pas du tout, et le mouvement sur les retraites a été en fait

le déclencheur d'un coup de colère. Et si les éboueurs ne se voyaient pas « bosser deux ans de plus au cul des bennes », une grande majorité d'entre eux voulaient surtout en découdre avec la direction pour une augmentation de 100 euros net.

À plusieurs reprises, le directeur général puis le président sont venus au piquet, soulant les grévistes avec des chiffres sans entamer leur détermination. Les grévistes ont continué à se réunir une à deux fois par jour en assemblée générale pour discuter largement de tous les problèmes.

Jeudi 23 mars, accompagnés des jeunes de l'IUT, se rendant au lieu de la manifestation prévue par l'intersyndicale, les grévistes scandaient : « Augmentez



QUEST-FRANCE

les salaires, pas l'âge de la retraite ». Le lendemain, le président est revenu proposer un donnant-donnant, dans le style : « Vous allégez le blocage et on va voir ce qu'on peut faire », suivi d'une proposition de rencontre avec tous les syndicats, alors que la CFDT n'avait pas pris part au mouvement. Le tollé étant général, il a alors accepté de recevoir « vos représentants » en début de semaine prochaine. Une délégation de quatorze grévistes, deux délégués syndicaux, trois syndiqués et neuf salariés

du rang a alors été élue.

Lors de la réunion du mercredi 29 mars, le président a d'abord proposé une prime exceptionnelle de 300 euros brut pour tous les agents, versée sur la paie de juillet. Après une consultation des grévistes et leur refus, il y a ajouté le paiement de cinq jours de grève, l'étalement des quatre autres jours sur six mois, ainsi que la reprise des négociations sur le régime indemnitaire à partir d'octobre.

Les grévistes se sont immédiatement retrouvés et ont fait leurs calculs.

Bien conscients de ne pas avoir gagné grand-chose, certains disant même « n'avoir rien perdu », ils ont voté à la majorité (46 sur 52) la reprise du travail pour le lendemain. Beaucoup étaient contents malgré tout de la semaine passée ensemble, d'avoir eu le temps de discuter et de mieux se connaître, et surtout satisfaits d'avoir mené la grève en en ayant tous été les acteurs, collectivement, et d'un bout à l'autre, à travers les assemblées générales.

Correspondant LO

RATP : les JO comptent plus que les usagers

La RATP vient d'annoncer un plan exceptionnel de recrutement de 6 600 salariés, conducteurs de bus, métro, agents de station, etc.

Elle rompt avec la politique suivie depuis 2018, avec le début d'un plan de 1 000 suppressions de postes.

Des années d'économies sur les effectifs et sur la maintenance ont dégradé le service aux voyageurs, réduit le nombre de bus et de métros, augmenté les délais d'attente pour les usagers, obligés de s'entasser toujours davantage et de partir plus tôt de chez eux.

Même avant le Covid, lorsque le service était à 100 %, le sous-effectif amenait la direction à solliciter continuellement les conducteurs de bus pour venir travailler sur leurs repos, et la situation s'est encore dégradée. Mais ce rétropédalage est surtout dû à la préoccupation de réussir la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques en 2024. Pour recruter, la RATP évoque « l'attractivité des salaires, la sécurité de l'emploi et les possibilités d'évolution au sein du groupe ». Elle

ne dit pas que les conducteurs de bus recrutés seront moins payés que leurs camarades, privés d'une réévaluation de 290 euros net mensuels accordée suite à l'augmentation récente du temps de conduite et à la perte de plusieurs jours de repos. Leur salaire ne sera que de 1 650 euros net sans les primes, avec des horaires changeant en permanence, sur une amplitude atteignant jusqu'à 13 heures. Quant à l'évolution dans le groupe RATP, il faut plutôt s'attendre au transfert vers des filiales, avec en 2025 l'ouverture à la concurrence qui attend les employés des dépôts de bus et de la maintenance.

Il n'y a aucune raison d'accepter que, une fois ces événements sportifs passés, les recrutements soient gelés, des postes supprimés et les usagers réduits à leurs conditions habituelles de transport.

Correspondant LO

Buitoni – Caudry : Nestlé doit payer !

Le 30 mars, le groupe Nestlé a annoncé sa décision de fermer l'usine Buitoni de Caudry dans le Nord. Une centaine de travailleurs se sont aussitôt rassemblés devant l'entreprise pour faire entendre leur colère.

Ce sont 140 salariés qui pourraient se retrouver à la rue. L'usine fait vivre directement 400 personnes dans cette ville de 10 000 habitants qui compte déjà 20 % de chômeurs. Le groupe justifie cette fermeture par la baisse des ventes, conséquence du scandale sanitaire des pizzas contaminées à la bactérie E. Coli qui avaient provoqué la mort de deux enfants.

La politique consistant à accroître la rentabilité en

réduisant les temps de nettoyage et de maintenance préventive, et donc en accroissant les risques de contamination, a été mise en place depuis des années. De 16 heures de production et 8 heures de nettoyage, l'organisation du travail est passée à 27 heures de production en trois équipes de 9 heures, et seulement cinq heures de nettoyage.

De telles méthodes permettent à Nestlé d'afficher

ses profits : en octobre 2022 les résultats du groupe étaient en hausse de 8,5 % sur neuf mois, un record !

« Aucun licenciement ne sera notifié avant le 31 décembre 2023 », a déclaré Nestlé, ajoutant que le groupe s'engageait « en parallèle à lancer un processus de recherche de solution de reprise solide et pérenne pour l'usine ».

Le gouvernement de son côté prétend se mobiliser « pour trouver rapidement un repreneur », chanson reprise en chœur par les élus tels que Xavier Bertrand, le président de la région, qui s'est montré à plusieurs reprises en tête des manifestations de protestation.

Ce discours, les 158 travailleurs de l'usine d'Itancourt dans l'Aisne, qui a fermé le 31 décembre 2020, l'ont déjà entendu, comme des milliers d'autres. Il est juste destiné à endormir les travailleurs légitimement révoltés par la fermeture de leur usine.

Ceux-ci ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour imposer le maintien de leurs emplois et de l'intégralité de leur salaire. Nestlé peut et doit payer.

Aline Retesse



CAPTURE D'IMAGE TFI

SNCF : Nantes en grève

Chez les cheminots de Nantes, personne n'accepte la réforme des retraites, même si elle est passée au Parlement. Depuis le 7 mars, ils sont en grève, avec une participation plus forte à chaque journée de manifestation.

Ainsi, mardi 28 mars, une centaine de grévistes se sont retrouvés en assemblée générale en gare. Au cours de la manifestation qui a suivi, d'autres grévistes les ont rejoints.

Le lendemain 29 mars, deux piquets de grève puis l'assemblée générale ont rassemblé une quarantaine de grévistes. Le caractère tardif de la nouvelle date nationale, proposée par l'intersyndicale le 6 avril, a été critiqué, mais la reconduction de la grève a été votée jusque-là. Les cheminots sont confortés par le fait que des travailleurs d'autres secteurs sont également en

grève, même s'ils ne sont pas toujours majoritaires, comme les éboueurs, ou les salariés de l'incinérateur et de la métropole.

Les grévistes se rendent visibles chaque jour par des actions, comme la participation, jeudi 30 mars, à la manifestation contre les violences policières qui a rassemblé devant la préfecture plusieurs milliers de personnes, dont une trentaine de cheminots. « Notre arme à nous les travailleurs face à ce gouvernement et à ces violences, c'est la grève ! » a dit un participant à cette occasion.

Les jours suivants, des tournées et des diffusions

de tracts en gare, pour continuer à convaincre que la bataille est loin d'être terminée et que la journée du 6 avril devait être massive, ont réuni ceux qui sont en grève ainsi que quelques militants d'autres entreprises venant donner un coup de main.

Avec les cheminots ayant repris le travail et avec les usagers, les discussions fournies portent sur la réforme mais aussi sur les salaires de misère que dénonçait une employée des Galeries Lafayette. Les grévistes sont convaincus qu'il faut continuer, et le fait de pouvoir s'adresser facilement et fraternellement aux travailleurs qu'ils rencontrent les encourage pour la suite.

Correspondant LO

Poudrerie Herakles : la direction nie ses responsabilités

Lundi 3 avril s'est tenu au tribunal correctionnel de Bordeaux le procès de l'accident mortel survenu le 5 décembre 2013 sur le site de la Poudrerie Herakles à Saint-Médard-en-Jalles, en Gironde, où un ouvrier a perdu la vie et deux ont été gravement blessés.

Cette usine de poudre fabrique du propergol solide pour les missiles tactiques M51 et la fusée Ariane. À l'époque, elle faisait partie du groupe Safran et, après une restructuration qui a regroupé les activités spatiales d'Airbus et Safran, elle est devenue ArianeGroup.

Ce ne sont cependant pas les responsables actuels du site qui étaient sur le banc des accusés le 3 avril, mais le directeur de Safran Ceramics en tant que personne morale. Ce personnage non seulement n'y connaît rien en pyrotechnique mais il n'a jamais mis les pieds dans l'usine de Saint-Médard. Cela ne l'a pas empêché de nier en bloc la responsabilité de la direction de l'époque, malgré un dossier accablant de l'inspection du travail et les témoignages des survivants.

En effet le choix de la direction d'utiliser un vieil outillage exposant les ouvriers à la poudre, alors

qu'il existait un système permettant de travailler à distance, est directement lié au départ de feu où la température est montée de plus de 3 000°C en deux secondes. « C'est comme si j'avais eu un soleil devant moi », a expliqué un des brûlés. Mais le nouvel outillage devait subir une réparation et la direction ne voulait pas interrompre la production. Elle a imposé de travailler avec l'ancien, ce qui a provoqué le drame.

Le représentant de Safran a sans sourciller regardé le père du jeune ouvrier mort brûlé vif en disant : « Nous n'avons commis aucune faute. » Et le procureur, droit dans ses bottes, a demandé la relaxe pour l'employeur. Cela a fait dire au père d'un des blessés : « Il y a deux justices, une pour les riches et une pour les pauvres. » Le délibéré attendu pour le 5 juin prochain dira ce qu'il en est.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Intelligence artificielle : ChatGPT n'est pas le plus menteur

Une pétition lancée par des grands pontes de l'informatique et le milliardaire Elon Musk vient de mettre en garde sur les « risques majeurs pour l'humanité » que représenteraient les avancées récentes en matière d'intelligence artificielle. Dans la foulée, les médias ont surenchéri sur un ton tout aussi mensonger et réactionnaire.

« Ces derniers mois ont vu les laboratoires d'intelligence artificielle s'enfermer dans une course incontrôlée pour développer et déployer des cerveaux numériques toujours plus puissants, que personne – pas même leurs créateurs – ne peut comprendre, prédire ou contrôler de manière fiable » dit la pétition.

En réalité, l'avenir de l'humanité a bon dos. Dans cette affaire, la motivation du principal signataire Elon Musk, propriétaire du constructeur automobile Tesla, des fusées SpaceX et du réseau Twitter, est de critiquer des avancées technologiques... qui profitent à un de ses principaux concurrents, le groupe Microsoft.

La pétition dénonce les

risques de désinformation dus aux capacités des logiciels de l'intelligence artificielle à produire de faux rapports ou de fausses images. Mais les faussaires n'ont pas attendu l'intelligence artificielle pour trafiquer des clichés et des documents. Ce type de désinformation existe depuis longtemps. Les États et les grands médias officiels ne sont d'ailleurs pas les derniers à y recourir pour tromper les populations. N'est-ce pas le gouvernement français qui, il n'y a encore que quelques semaines, assurait qu'avec sa réforme des retraites, chacun aurait droit à une pension minimale de 1 200 euros ? Et n'est-ce pas le gouvernement américain qui a inventé les « armes de

destruction massive » du régime irakien de Saddam Hussein pour justifier sa guerre du Golfe en 2003 ? Sans oublier le nuage radioactif dû à l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, dont il n'y avait rien à craindre car il s'était arrêté à la frontière franco-allemande, selon les experts du gouvernement français de l'époque. Il n'y a pas eu besoin d'intelligence artificielle pour inventer cela, seulement des politiciens menteurs et des journalistes serviles, formés à dire ce qu'il faut dire, bien mieux qu'un ordinateur.

Certes, les avancées récentes dans ce domaine ont de quoi impressionner : comme ces programmes, à l'image de celui nommé ChatGPT, capables de produire de longs textes, voire de livres entiers, comme s'ils avaient été écrits par un être humain, ou encore des images de synthèse extrêmement réalistes. Mais, plus sérieusement, l'intelligence artificielle est utilisée dans

de nombreux domaines : par exemple celui du traitement des images médicales, celui de la traduction automatique d'une langue dans une autre, ou encore celui de la transcription de la parole humaine de manière extrêmement fiable quel que soit l'accent de celui qui parle.

Les logiciels de l'intelligence artificielle sont des programmes informatiques qui non seulement intègrent une énorme quantité d'informations fournies à l'avance mais en plus s'enrichissent au cours de leur utilisation elle-même. Plus un médecin utilise un tel programme pour analyser les images médicales de ses patients, et plus son programme évolue en intégrant ce que lui-même analyse à partir de ces images. Il n'y a là rien de menaçant, en soi, au contraire cela peut représenter d'importants progrès pour l'humanité.

Mais le problème est que, comme pour toutes les découvertes scientifiques, ce sont ceux qui dominent



l'économie capitaliste fondée sur la concurrence et la recherche du profit immédiat et maximum, qui décident et orientent leur utilisation. Les machines suppriment-elles des emplois ? Non, ce sont les capitalistes qui font ce choix pour accroître leurs profits plutôt que d'alléger le travail des ouvriers. La seule conclusion à tirer est que ce dont l'humanité doit se débarrasser n'est sûrement pas le progrès scientifique, mais l'organisation sociale qui le pervertit, celle des Elon Musk et compagnie.

Pierre Royan



La fête de Lutte ouvrière

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles



Les 27, 28 et 29 mai, durant le week-end de la Pentecôte, la fête sera, comme chaque année, le grand rassemblement des amis de Lutte ouvrière, pendant trois jours, dans le parc du château de Bellevue, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Ce seront trois journées

de détente ponctuées d'une multitude de concerts, spectacles, jeux pour petits et grands... Les plaisirs de la table ne seront pas oubliés.

Mais, surtout, ce seront trois jours de débats sur tous les thèmes politiques d'actualité, mais aussi historiques et scientifiques.

Cinémas

Dans deux cinémas, de nombreux films et documentaires sont projetés en permanence pendant les trois jours. Parmi les films récents, nous pouvons déjà annoncer :

• *Les Harkis*, de Philippe Faucon.

- *De nos frères blessés*, de Héliel Cisterne. L'histoire de Fernand Yveton.
- *Annie colère*, de Blandine Lenoir. Militante du MLAC.
- *R.M.N.*, de Cristian Mungiu. Travailleurs du Sri Lanka en Roumanie.
- *Les miens*, de Roschdy Zem. Chronique familiale.
- *Nos frangins*, de Rachid

Sciences

À la Cité des Sciences, des scientifiques et chercheurs exposeront leurs travaux et leurs recherches et débattront avec le public. En voici un premier aperçu.

- **Étienne Klein** : la démarche scientifique
- **Alain Riazuelo** : l'origine de notre planète
- **Antoine Balzeau** : les origines de l'humanité
- **Paul Verdu** : la diversité des couleurs de peau
- **Pierre Olivier Lagage** : les images du télescope spatial James Webb
- **Michel Viso** : aller sur Mars.
- **Patrick Berche** : les pandémies virales.
- **Bahia Guellai** : le développement des bébés à l'ère numérique.

Bouchareb. Sur le meurtre de Malik Oussekin en 1986.

- *La conspiration du Caire*, de Tarik Saleh. Lutte de pouvoir entre les élites religieuses égyptiennes.
- *La nuit du 12*, de Dominik Moll. Enquête policière sur un féminicide.

Au Carrousel de la Connaissance

Qu'est-ce que la démocratie ?

De la Grèce antique aux sociétés futures
Spectacle audiovisuel de 45 minutes

Meetings de Nathalie Arthaud

dimanche et lundi à 15 heures

Cartes d'entrée

Jusqu'au 15 avril, la carte d'entrée pour les trois jours coûte 15 euros. Après cette date, elle passera à 20 euros, puis 25 euros à partir du 25 mai et à l'entrée. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

On peut bénéficier de 20 % de réduction en se procurant à l'avance des bons d'achat. Payés 4 euros, ils valent 5 euros pendant la fête.

Cartes d'entrée et bons d'achat sont disponibles auprès de nos camarades ou sur le site Internet de la fête. Les chèques sont à mettre à l'ordre de La fête de Lutte ouvrière.

Programme et renseignements pratiques
fete.lutte-ouvriere.org

